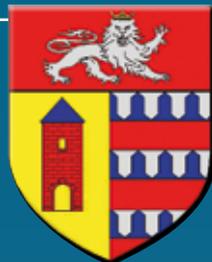


# Foisches *infos*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • Avril 2016 • N° 16



## Mairie

Route Charlemont  
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)

## Ouverture au public

Le lundi, mardi  
et jeudi  
de 10h00 à 11h00  
de 16h00 à 17h00

Le mercredi  
de 10h00 à 11h00  
de 18h00 à 20h00

Le vendredi  
de 10h00 à 11h00

Bulletin d'information Municipal  
de Foisches

Directeur de publication :  
M. Richard Debowski

Rédaction :  
Stéphanie Yol

Comité de lecture :  
le Conseil Municipal

Dépôt légal : avril 2016

Imprimé sur du papier PEFC  
Tirage à 100 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Calligrafik

Revin I 03 24 41 40 65

## Le mot du Maire

Chers Amis,

**A**ménagement de la Place des Tilleuls, travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, installation d'adoucisseurs dans les foyers, installation d'un totem, aménagement d'une douche aux ateliers municipaux, travaux de peinture dans la salle polyvalente et création d'une future bibliothèque dans les locaux de la Mairie. Tous ces événements, que vous allez retrouver en parcourant ces quelques pages, ont été préparés pendant plusieurs mois par votre équipe municipale.

Pour votre information, le 21 mars dernier, les 42 membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) se sont réunis pour voter 3 amendements pour redessiner la carte des communautés de communes.

Dans l'incapacité de trouver un compromis, ils ont vu leurs amendements rejetés. C'est, par conséquent, le schéma du Préfet qui s'appliquera.

Nous allons donc fusionner avec la Communauté de Communes Meuse et Semoy. Nous devons compter 13 185 personnes en plus aux 29 000 personnes constituant actuellement la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

Ce fusionnement va donc donner naissance à la grande intercommunalité souhaitée par l'État depuis au moins 10 ans. Une longue procédure doit désormais donner naissance au regroupement, le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des élections auront lieu pour élire un Président et des Vice-Présidents pour cette nouvelle intercommunalité.

Cela va être une profonde modification de l'organisation territoriale. Ce que nous redoutons, c'est que les petites communes, que certains aimeraient voir disparaître, deviennent inaudibles et invisibles dans des Communautés de Communes géantes.

Comme vous le savez, le 22 mars, Bruxelles, Capitale de l'Europe, a été frappée à son tour, par une vague d'attentats sanglants revendiqués par l'État Islamique. De nombreuses victimes sont à déplorer. Ces attentats, bien évidemment, nous rappellent les événements tragiques du 13 novembre dernier à Paris.

Selon la demande du Président de la République, les drapeaux dans toutes les communes de France ont été mis en berne du 23 au 25 mars inclus, en hommage à la mémoire de ces innocentes victimes des attentats commis à Bruxelles.

Comme tous les ans, la commune organisera le 14 mai prochain, la cérémonie commémorant la disparition des 22 soldats du Régiment d'Infanterie de Vannes, morts pour la France à Foisches lors de la seconde guerre mondiale.

Bien entendu, comme les années précédentes, à l'issue de cette cérémonie, un vin d'Honneur sera servi à la salle polyvalente et la population sera cordialement invitée.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire,  
**Richard DEBOWSKI**

# Vœux du Maire



La traditionnelle Cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le samedi 23 janvier à la salle polyvalente.

Cette année, seuls les habitants du village étaient conviés ainsi que les Présidents d'Associations, les représentants du SIDEP (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable) et les Maires partenaires dans le cadre du SIVOS Terre Querelle (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire).

Les habitants sont venus très nombreux et ont partagé le verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.



# Hommage à Octave SAXE

Afin de rendre hommage à Octave SAXE, Maire de la commune durant de très nombreuses années, le Conseil Municipal a décidé de baptiser de son nom, la salle du Conseil.

Une plaque a donc été apposée et a été dévoilée le vendredi 4 mars, devant le Conseil Municipal et la famille d'Octave.



## Réunion d'Information



La réunion d'information concernant les adoucisseurs, qui s'est déroulée dans la salle polyvalente a accueilli beaucoup d'habitants du village, venus se renseigner sur le fonctionnement et l'entretien des adoucisseurs d'eau. 66 foyers ont décidé de s'équiper de l'adoucisseur. L'Appel d'Offres sera lancé début avril.



# Réveillon de la Saint-Sylvestre



Près de 140 personnes ont participé à la soirée du Réveillon organisée par le Comité des fêtes, à la salle polyvalente.

Après avoir partagé un délicieux buffet, les participants se sont amusés sur la piste de danse et ont fêté dans une ambiance très conviviale, le passage à la nouvelle année.



## Carnaval



Samedi 20 février, le Comité des Fêtes du village a organisé une soirée Carnaval qui a accueilli près d'une centaine de participants, rivalisant d'originalité pour les déguisements.

Après avoir dégusté des Crêpes farcies accompagnées de salade, suivies d'un tiramisu, les participants ont investi la piste de danse, jusque tard dans la nuit.

Les plus beaux déguisements ont été récompensés.

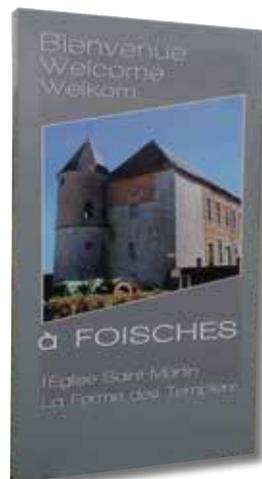


# Bienvenue à Foisches

Vous avez pu remarquer que des totems ont été installés aux entrées de la commune.

Le premier totem installé, en venant de Doische, marque l'entrée sur le territoire communautaire, en arrivant de Belgique, et a été financé par la Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse.

Le second totem, installé à l'entrée du territoire communal, en venant de la RN51, a été financé par la Municipalité.



## Installation d'une douche

Une douche vient d'être aménagée au hangar municipal afin que les employés communaux puissent se laver, à la fin de leur journée de travail.

La mairie s'est ainsi mise en conformité avec la législation imposant aux collectivités territoriales de mettre des douches à la disposition du personnel effectuant des travaux insalubres et salissants.



## Travaux de Peinture

Le couloir et les sanitaires de la salle des fêtes ont été repeints, en janvier dernier, par les deux employés communaux.



Une nouvelle tringle avec des portes manteaux a également été installée dans le hall d'entrée, pour votre confort.

# Aménagement de la Place des Tilleuls

Les travaux d'aménagement de la place des Tilleuls ont débuté fin janvier. Le montant des travaux s'élève à 125 000 € HT.



Ces travaux ont malheureusement occasionné l'abattage d'un tilleul qui ne pouvait pas être conservé car ses racines n'étaient plus assez ancrées dans le sol et cet arbre a, par ailleurs, été diagnostiqué malade.

Cet arbre était voué à périr et il était plus judicieux de l'enlever avant les

travaux plutôt qu'une fois le nouvel aménagement terminé.

L'autre tilleul a été examiné par l'ONF et fort heureusement, il est sain.

La réserve incendie qui figure à cet endroit sera conservée.

Pour la petite histoire, cette réserve a été créée en 1952 sous la mandature de François ADAM. Elle fut construite par une entreprise de Gespunsart, avec l'aide de main-d'œuvre du village car ce fût une réalisation assez difficile du fait qu'il a été nécessaire de creuser dans la roche.

Cette réserve incendie a prouvé toute son utilité en 1976, pour lutter contre le feu qui s'était déclaré à la ferme de M. Claude LANNOY.



# Travaux d'accessibilité

Les travaux d'accessibilité à la mairie et à la salle polyvalente ont débuté le 21 mars pour une durée de 15 jours.



## Création d'une bibliothèque

Dans le cadre du projet de création d'une bibliothèque dans les locaux de la Mairie, nous collectons des livres adultes et enfants ainsi que des magazines.

Si vous possédez des livres en bon état, dont vous souhaiteriez vous débarrasser et qui pourraient profiter aux futurs lecteurs, n'hésitez pas à les déposer en Mairie ou à contacter Stéphanie YOL.



Si vous êtes abonné(e) à un magazine, vous pouvez également le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, une fois que vous l'avez lu, d'autres personnes pourront ainsi en profiter. Merci d'avance pour votre générosité.



## Centre Communal d'Action Sociale



Si vous traversez une période difficile, vous pouvez peut-être obtenir une aide financière ou un prêt, de la part du CCAS.

Vous pouvez contacter Stéphanie YOL (03 24 41 84 89) afin de convenir d'un rendez-vous en Mairie, à votre convenance.

# Vie Associative

● Le Comité des fêtes a tenu son Assemblée Générale le 22 janvier dernier et le Bureau a été renouvelé.

Fabrice Dardenne a été élu Président (il succède à Annie DUBOIS).

Nasser MOUSSAOUI a été réélu trésorier.

Babette Gagnon, a été élue secrétaire (elle succède à Stéphanie YOL qui n'a pas souhaité se représenter).

De nombreuses animations seront proposées au cours de l'année 2016.

● Le Club de Loisirs « Foisches Créatifs » a tenu son Assemblée Générale le 26 janvier.

Le Bureau a également été renouvelé.

Noëlla ADAM a été réélue Présidente de l'Association.

Catherine DOMELY a été élue trésorière (Nathalie ONGARO ne souhaitant plus se représenter) et elle a également été élue secrétaire (En remplacement de Lydie LANNOY).



## INFOS UTILES



● Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des immondices dans la nature, sous peine de poursuites.



En effet, il a été constaté le 25 janvier dernier, à l'entrée du Bois, en direction de Doische, des dépôts multiples d'ordures et autres immondices (pneus usagés, canettes de bière...)

Merci de respecter notre environnement!



● N'oubliez pas de retirer vos comprimés d'iode dans les pharmacies en vous munissant du coupon de retrait reçu par courrier.



● Le **marché aux fleurs** aura lieu le **dimanche 15 mai 2016** sur le parking devant la salle polyvalente.

Un bon d'achat de 20 € vous est offert par la Mairie.

*Ce bon sera valable uniquement pour l'achat de fleurs.*



● Le comité des fêtes organise une sortie au **Royal Grill**, le **samedi 23 avril**. Buffets et boissons à volonté, karaoké et soirée dansante.

Tarifs adultes 35 € – Enfants: 15 € – Transport en bus assuré.

*Inscriptions avec règlement auprès d'Annie Dubois et Fabrice Jouniaux.*

● La fête du village aura lieu du 20 au 22 août 2016.